



Propos recueillis auprès de Caroline Saffrey, documentaliste au Pôle ressources culturelles du CAUE du Jura.

Les CAUE des régions Franche-Comté et Bourgogne fusionnent leur portail documentaire



Un portail documentaire unique pour les 7 CAUE



Des publics internes et externes



Le développement du travail collaboratif

OBJECTIFS

- ✓ Créer un portail documentaire commun aux différents CAUE de Bourgogne (89, 21, 58,71) et de Franche-Comté (25, 39,70).
- ✓ **Faciliter** le travail collaboratif.
- ✓ **Proposer** aux différents publics un point d'accès unique.

CAUE

Les sept CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) des régions Franche-Comté et de Bourgogne ont fait appel à Kentika pour centraliser l'information à destination des publics sur un portail documentaire unique. L'objectif : améliorer le travail collaboratif et moderniser la gestion de l'information. Rencontre avec Caroline Saffrey, documentaliste au Pôle ressources culturelles du CAUE du Jura.

« De nombreux changements se sont opérés dans les organisations du territoire, nos structures sont appelées à évoluer. Dans ce cadre, il fallait que nous assurions la pérennité de l'information. » explique la documentaliste.

Les CAUE de la région ont donc souhaité mettre en place un portail documentaire qui soit le point d'accès unique à l'ensemble de l'information. « L'une de nos exigences était que chacun puisse accéder à ses informations n'importe où et quand il le souhaite. » précise Caroline Saffrey.

« Le budget fut pour nous un élément-clé dans le choix de la solution. En effet, le contexte économique actuel fait que le pôle gestion de l'information est placé en dernière position. Il ne bénéficie pas d'un budget conséquent. Il nous fallait donc une solution ayant un rapport qualité-prix qui tienne la route. » poursuit-elle.

En répondant à l'ensemble des critères, la Solution Kentika a su retenir l'attention des sept CAUE.

Un point d'accès unique pour les utilisateurs internes comme externes

« Nous avons besoin de centraliser l'information et de passer au numérique afin d'offrir cet accès unique aux différents publics, visiteurs internes comme externes. » raconte Caroline Saffrey.

La pédagogie s'inscrit pleinement dans le cadre des missions des CAUE. Leur objectif : conseiller le public externe regroupant les collectivités locales, les particuliers ou encore les professionnels.

« Depuis l'installation du portail Kentika, nous pouvons leur offrir de l'information en temps réel. » souligne-t-elle.

« Dans cette logique, nous devons pouvoir hiérarchiser les niveaux d'administration entre nous et d'autres personnes affectées à la documentation. La solution Kentika nous permet de filtrer les accès de nos adhérents et du grand public. »

Grâce à ces différents niveaux d'accès, le portail propose une information ciblée en fonction du profil de l'utilisateur.

Un portail unique pour affirmer une culture commune

« La création de ce portail unique avait également pour but de favoriser le travail collaboratif entre les différents CAUE. L'enjeu était de gommer les déséquilibres entre les différentes structures et d'affirmer une culture d'entreprise commune. » explique la documentaliste.

Le portail est construit de sorte qu'il y ait un accueil commun puis différents onglets liés à chaque CAUE ; chacune de ces sous-parties intégrant la politique documentaire propre à chaque structure.

« Ce schéma a largement favorisé l'acceptation du portail commun. Chacun souhaitait garder, d'une manière ou d'une autre, une partie de son identité. » raconte Caroline Saffrey.

Le portail kentika est pour nous un véritable outil collaboratif en interne

« Il nous apporte de réels bénéfices. Tout d'abord, en économie de moyens. Dorénavant, nous travaillons en intelligence collective. Chacun apporte sa pierre à l'édifice pour une meilleure maîtrise du portail. » explique la documentaliste.

« Nous avons désormais tous accès à toute notre information de manière plus maîtrisée et adaptée aux nouveaux usages du web. Le plus : l'ouverture sur le monde. Nous avons, en effet, la possibilité de relayer des informations sur les réseaux sociaux. » expose-t-elle.

« Ce point d'accès unique nous permet d'optimiser la politique documentaire et de créer une synergie en termes d'actions. »

Un accompagnement de qualité pour une prise en main optimale

« Lors de la mise en place du portail Kentika, nous avons bénéficié d'un très bon accompagnement. »

« Nous avons fait quelques demandes qui dépassaient la formule définie au départ, mais IP Solutions (Partenaire agréé Kentika pour le grand Est et le Benelux) a toujours fait preuve de réactivité et d'écoute. »

« Nous envisageons une formation de perfectionnement et certains développements pour que le produit réponde à toutes nos attentes. La création du portail nous a également inspiré de nouveaux projets de produits documentaires, que nous mettrons prochainement en place avec Kentika. »

« A terme, d'autres CAUE viendront se greffer au projet et nous réfléchirons ensemble pour continuer à faire évoluer le portail. » conclut-elle.

BÉNÉFICES

- ✓ Mise à disposition d'une information ciblée en fonction du profil de l'utilisateur.
- ✓ Affirmation d'une culture d'entreprise commune.
- ✓ Optimisation de la politique documentaire.



Kentika SAS

Depuis 30 ans, Kentika est au service de milliers d'utilisateurs grâce à sa plateforme de gestion de contenus et des connaissances. La société s'est entourée d'experts, dans toute la France, pour la distribution et l'intégration de ses solutions.

- ✓ Large réseau de partenaires agréés
- ✓ Experts de la veille et de la gestion documentaire
- ✓ 30 ans d'expérience sur le marché de la gestion documentaire
- ✓ Plus de 300 clients en France